



MÉCANISME D'AJUSTEMENT CARBONE AUX FRONTIÈRES

INFORMATIONS POUR LES PRODUCTEURS D'ÉLECTRICITÉ EXPORTÉE VERS L'UE

> Le MACF de l'UE, c'est quoi?

Le MACF de l'UE est l'instrument phare de l'UE qui vise à fixer un prix équitable sur le carbone émis lors de la production de certaines marchandises à forte intensité de carbone, notamment **l'électricité**, qui entrent dans l'UE. Il permettra de garantir que les objectifs climatiques de l'UE ne seront pas compromis et d'encourager une production industrielle plus propre dans les pays tiers. **Depuis 1er octobre 2023**, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE est entré en application dans sa phase transitoire.



**En tant que producteur d'électricité exportée vers l'UE,
le MACF vous concerne.**

> En quoi suis-je concerné?



Depuis l'entrée en application du MACF de l'UE dans sa phase transitoire, les importateurs de l'UE doivent présenter des rapports trimestriels sur les quantités d'électricité qu'ils importent dans l'UE, les émissions de gaz à effet de serre émises lors de leur production (intrinsèques de cette électricité) et le prix du carbone à payer dans le pays d'origine.

La détermination des émissions intrinsèques de l'électricité est largement basée sur les facteurs d'émission de CO2 qui sont déterminés au niveau national. **Toutefois, si certaines conditions sont remplies, l'importateur de l'UE peut déclarer les émissions réelles. En tant que producteur, vous devrez dans ce cas fournir des informations sur le facteur d'émission réel à l'importateur de l'UE.**



> Comment la Commission européenne soutient-elle cette démarche?



Afin de vous aider à vous y retrouver dans la phase transitoire du nouveau système, la Commission européenne a mis à disposition des orientations opérationnelles et du matériel d'apprentissage en ligne pour vous et vos partenaires commerciaux internationaux.

Pour vous lancer, consultez notre [site web ici](#).



POINTS CLÉS À RETENIR POUR LES PRODUCTEURS D'ÉLECTRICITÉ DANS LA PHASE TRANSITOIRE DU MACF DEPUIS LE 1ER OCTOBRE 2023

Les producteurs d'électricité doivent fournir des informations sur le facteur d'émission réel de l'électricité produite à l'importateur de l'UE si ce dernier déclare des émissions réelles. Dans le cas contraire, le producteur d'électricité ne doit fournir aucune information.



> Comment déterminer les émissions intrinsèques des marchandises MACF?

La méthodologie servant à déterminer les émissions intrinsèques des marchandises MACF est énoncée dans le règlement d'exécution (UE) 2023/1773. Des orientations supplémentaires sont disponibles sur le site web du MACF, notamment les orientations destinées aux exploitants des pays tiers et les orientations sectorielles, fournies sous la forme d'un [webinaire enregistré](#) et d'un [module d'apprentissage en ligne](#).

> Puis-je communiquer mes données directement à la Commission européenne?

À compter de janvier 2025, les exploitants des pays tiers pourront transmettre des informations directement à la Commission européenne via le portail des exploitants du registre MACF. Les exploitants peuvent fournir des informations sur leurs installations et les émissions intrinsèques des marchandises MACF produites. Les exploitants peuvent ensuite décider de partager ou non ces informations avec les importateurs de l'UE. Cette déclaration directe vise à réduire la charge administrative, car les données ne peuvent être déclarées qu'une seule fois, permettant ainsi aux importateurs d'y faire facilement référence. En outre, la déclaration directe permet de limiter l'accès à certaines données sensibles aux seules autorités.



Vous trouverez tous les informations nécessaires au calcul et à la déclaration des émissions intrinsèques dans les orientations et le matériel d'apprentissage en ligne disponibles sur le site web du MACF. **Consultez:** <https://shorturl.at/pVQPr>

[Foire aux questions](#)

[Les documents d'orientation à l'intention des opérateurs des pays tiers](#)

Également disponible en [arabe](#), [chinois](#), [hindi](#), [coréen](#), [ukrainien](#), [turc](#), [espagnol](#), [allemand](#), [polonais](#), [anglais](#) et [italien](#).

[Le MACF de l'UE et les pays en développement](#)

[Le modèle de communication](#)

[Modèles complétés \(en guise d'exemple\)](#)

[Cours enregistré sur la manière d'utiliser le modèle](#)

[Orientations sectorielles: webinaire et apprentissage en ligne](#)

De nouveaux supports et outils sont fréquemment mis en ligne sur [notre site web](#). Aussi, nous vous conseillons de le consulter régulièrement.